

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS114

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 14

A l'alinéa 8, substituer à la référence :

« L. 2242-22 »,

la référence :

« L. 2242-20 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence